

Dans son journal télévisé de 20h du lundi 3 mars 2025

France 2 sombre dans une désinformation scandaleuse

P03

LE CARREFOUR Le journal du citoyen 24ème année D'ALGERIE

N°7126 - JEUDI 06 MARS 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Pour le solde anticipé des logements AADL

Les modalités d'application de l'abattement de 10% fixées

P04



Dans le marché mondial des dattes, l'Algérie occupe une belle place par la production mais aussi par la qualité. L'Algérie a produit approximativement quelque 1,32 million de tonnes de dattes en 2023. Ces chiffres sont révélés dans le dernier rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Ainsi, l'Algérie occupe la troisième place sans concurrent juste derrière l'Arabie Saoudite avec une production de 1,64 million de tonnes.

Les dattes algériennes troisième au classement mondial

«Deglet Nour» meilleure variété au monde

Lire en page 03

P07

ORAN

Poivrons, haricots verts, tomates et viandes blanches

Folie des prix, méfiance agrandie des consommateurs

Site de l'ancien bidonville «CUMO» à Es-Sénia

Lancement des travaux de réalisation de 300 LPA

Service chirurgie pulmonaire (EHU- novembre 1954)

Une lobectomie pulmonaire réalisée par vidéo-assistance



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Collège de défense nationale d'Abuja

Une délégation en visite au siège de la Cour constitutionnelle

Une délégation du Collège de défense nationale d'Abuja (Nigeria) a effectué, lundi, une visite au siège de la Cour constitutionnelle, dans le cadre d'un voyage d'études en Algérie, organisé par le ministère de la Défense nationale. Les membres de la délégation composée de cadres supérieurs et de stagiaires de ce collège, ont été reçus par le président de la Cour Constitutionnelle, M. Omar Belhadj, en présence de plusieurs membres et cadres de la Cour. Les invités ont reçu des explications exhaustives sur les prérogatives de la Cour constitutionnelle, créée en vertu de la Constitution du 1er novembre 2020, ainsi que sur son organisation et ses missions. A cette occasion, la délégation a visité nombre de structures et d'espaces de la Cour, dont les salles de délibérations, d'audience et de conférences, outre le Musée de la justice constitutionnelle et la bibliothèque. Plus tôt dans la journée, la délégation du Collège de défense nationale d'Abuja (Nigeria) avait effectué une visite au siège du Conseil de la nation.

Hidaoui reçoit la cheffe du Bureau de l'UNFPA en Algérie

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a reçu, mardi à Alger, la cheffe du Bureau du Fond des Nations Unies pour la population en Algérie (UNFPA), Faiza Bendriss, a indiqué un communiqué du Conseil. Cette rencontre, qui s'inscrit dans "le cadre de coopération entre l'Algérie et le Système des Nations Unies pour la période 2023-2027, visant à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030", a permis de "passer en revue les programmes réalisés en partenariat entre les deux parties ces dernières années", précise le communiqué. Elle a également permis de "présenter les grandes lignes de la stratégie en cours

d'élaboration par le secteur de la jeunesse", ajoute la même source. A ce propos, le ministre a insisté sur "la nécessité d'adopter une nouvelle approche en phase avec les nouvelles orientations du secteur, afin d'améliorer les programmes de partenariat destinés à renforcer les aptitudes des jeunes, en tant que principale force motrice du développement durable et source de prospérité, de paix et de sécurité", selon le communiqué. Pour sa part, Mme Bendriss a salué "la nouvelle approche adoptée par le secteur de la jeunesse en Algérie", affirmant que "la force des idées et des programmes actuels et futurs dans le secteur contribuera à renforcer la coopération et le dialogue entre les deux parties", souligne la même source.

Il a subi récemment une intervention chirurgicale

Benyoucef Ouadia reçoit la visite du ministre de la Communication



Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a rendu visite mardi à l'ancien journaliste sportif de la Télévision algérienne, Benyoucef Ouadia, qui a subi récemment une intervention chirurgicale. Meziane, qui était accompagné de cadres de son département, s'est entretenu longuement avec le célèbre journaliste et lui a souhaité un prompt rétablissement. S'adressant aux deux fils du journaliste, lesquels travaillent également dans le monde des médias, présents à cette occasion, le ministre de la

Communication a souligné qu'"une plus grande attention sera accordée au parcours des grands journalistes algériens", ajoutant que "l'excellent travail de leur père devrait servir d'exemple". Le ministre a en outre "demandé aux cadres de son département de s'associer à d'autres établissements relevant du secteur de la Communication pour programmer une grande conférence sur le parcours de ce journaliste hors-pair", et a de nouveau souligné "la priorité que son département accorde à la formation des journalistes".

Peu avant l'ouverture des travaux

du Sommet arabe extraordinaire au Caire

Réunion tripartie Algérie-Tunisie-Libye



Une réunion tripartite Algérie-Tunisie-Libye s'est tenue entre le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger de la République tunisienne, pays frère, M. Mohamed Ali Nafti, et le Chargé de la gestion du ministère des Affaires étrangères de l'Etat de Libye, M. Taher Al-Baour, peu avant l'ouverture des travaux du Sommet arabe extraordinaire au Cai-

re, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère. La réunion a permis de passer en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre des résultats du Sommet Algérie-Tunisie-Libye, tenu en avril 2024 à Tunis, ajoute la même source. Les trois ministres ont également évoqué les préparatifs liés à l'organisation du prochain sommet tripartite prévu à Tripoli (Libye), "et convenus des principales étapes et dispositions en vue de garantir le succès de cette importante échéance", conclut le communiqué.

Commémoration du chahid Larbi Mehidi à Oum El Bouaghi

La Radieuse présente à la cérémonie



L'association sportive la Radieuse s'est déplacée à la wilaya de Oum El Bouaghi, afin de participer aux commémorations du 68ème anniversaire de l'assassinat de l'un des chefs de la révolution, Mohamed Larbi Ben Mhidi. La Radieuse dirigée par son président Kada Chafi, a visité les villes de Ain Mlila, Ain Beida, Ain Fakroun et Oum El Bouaghi. La délégation était composée, outre son président, par les anciens internationaux, Lakhdar Belloumi, Fodil Megharia, El Hadj Aissa, Belatoui, Zerrouki, Djabelkheir, Foussi ainsi que l'ancien arbitre international Mohamed Hansal a fêté cette commémoration avec le wali d'Oum El Bouaghi, monsieur Chaib Dour entouré des autorités locales et la présence honorifique des Walid de Constantine, Khenchela,

Batna ainsi que la famille révolutionnaire. Par la suite le coup d'envoi de plusieurs tournois de football de proximité à l'occasion du Ramadan a été donné à Oum El Bouaghi, Ain Beida, Ain Fakroun et Ain Mlila, devant de nombreux publics. Chafi Kada et la Radieuse ont offerts des équipements sportifs aux dirigeants et éducateurs des équipes concernées par ces tournois. Les autorités locales et le directeur de la jeunesse et des sports, M.Yahiaoui ont reconnu la spécificité de la Radieuse, de son président Kada Chafi et des camarades de Lakhdar Belloumi, qui ont honoré les lauréats des tournois de jeunes sous les applaudissements du public et de leurs parents, en leur demandant des efforts pour réussir dans leur scolarité.

Les dattes algériennes troisième au classement mondial

«Deglet Nour» meilleure variété au monde

Synthèse de B. L.

Dans le marché mondial des dattes, l'Algérie occupe une belle place par la production mais aussi par la qualité. L'Algérie a produit approximativement quelque 1,32 million de tonnes de dattes en 2023. Ces chiffres sont révélés dans le dernier rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Ainsi, l'Algérie occupe la troisième place sans concurrent juste derrière l'Arabie Saoudite avec une production de 1,64 million de tonnes. La première place revient à l'Egypte avec 1,87 million de tonnes de dattes. Depuis quelques années déjà, l'Algérie s'est beaucoup intéressée à ce secteur qui génère des devises même si la concurrence est rude notamment entre voisins où tous les coups sont permis pour arracher une place sur le marché mondial qui reste dominé par le Moyen Orient et l'Afrique du Nord. Ces deux régions à elles seules ont totalisé cette année pas moins de 9,82 millions de tonnes. Du coup, l'Algé-

rie, l'Egypte et l'Arabie Saoudite sont les plus grands producteurs et dominent le marché mondial. Mais l'Algérie jouit en plus d'un autre atout et pas des moindres : la qualité de ses dattes. «Deglet Nour», n'est pas seulement un label, elle est une identité, véritable fierté que certains voisins ont longtemps utilisé à leurs comptes comme s'il s'agissait de leur production ou de leur propre label. Selon le site spécialisé «TasteAtlas», cité par «Algérie 360», «Deglet Nour» est considérée comme la meilleure variété de dattes au monde. La datte algérienne est unique, elle est incomparable, d'une saveur raffinée, translucide, sucrée mais pas trop. Ces caractéristiques la hissent à la première place du classement même si cette reconnaissance n'est pas véritablement une surprise pour les connaisseurs mais aussi pour les producteurs qui, des années durant, ont fait un travail titanique pour protéger la qualité du produit, réhabiliter et rajeunir les palmeraies. La «Deglet Nour» est cultivée principalement à Biskra et Ouargla. Il faut signaler que

depuis quelques temps, une autre variété semble faire doucement son chemin. Il s'agit de la datte «Thouri» appelée également la «datte du pain». Dans le dernier classement mondial, la datte «Thouri» a occupé la cinquième place. Cette datte est plutôt d'une texture ferme et elle a un goût de noix. Haute teneur en fibres, minéraux et longue durée de conservation. Voilà ses atouts majeurs qui font d'elle un aliment de choix, aussi bien pour une consommation quotidienne que pour une exportation à grande échelle. Au-delà de la «Deglet Nour», une autre variété algérienne s'est distinguée dans ce classement mondial. La datte Thouri, aussi appelée «datte du pain» pour sa capacité à remplacer le pain dans le petit-déjeuner traditionnel, a décroché la cinquième place. Contrairement à la «Deglet Nour», cette variété se distingue par sa texture ferme et son goût subtil de noix avec une douceur modérée. Son atout majeur réside dans sa richesse nutritionnelle, haute teneur en fibres, minéraux et longue durée de conservation.

Dans son journal télévisé de 20h du lundi 3 mars 2025

France 2 sombre dans une désinformation scandaleuse

Dans son journal télévisé de 20h du lundi 3 mars 2025, la chaîne publique France 2 a diffusé un reportage intitulé "Quand Alger veut faire taire ses opposants". Ce sujet, qui se veut une enquête sur une prétendue ingérence algérienne en France, s'apparente en réalité à une opération de communication au service d'un agenda politique bien précis. Ce qui a été diffusé par France Télévisions est tout simplement scandaleux. Jusqu'à présent, les médias publics français s'étaient toujours défendus d'entrer dans les basses campagnes médiatiques contre l'Algérie, contrairement aux médias contrôlés par Vincent Bolloré, porte-voix des courants les plus extrémistes de la droite française. En s'abaissant à ce genre de reportage, contraire à l'éthique et au professionnalisme journalistique dont elle se réclamait, France

Télévisions signe une véritable "barbouzerie de bas étage", bien loin des standards de rigueur que l'on est en droit d'attendre d'un média public. Le reportage de L'Œil du 20h accuse l'Algérie d'opérer directement sur le sol français pour "faire taire ses opposants", en s'appuyant sur des témoignages de figures issues de la mou-

vance terroriste du MAK et d'anciens militants marginalisés qui peinent à exister sur la scène politique algérienne. Pire encore, France 2 laisse entendre que les autorités algériennes tenteraient de récupérer ces "opposants" en menant des actions d'influence auprès de la diaspora algérienne qui ne cesse de prouver son attachement et son amour à son pays. Mais en quoi le fait de vouloir rassembler ses enfants autour d'un projet national serait-il condamnable? L'Algérie, par la voix du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, n'a jamais caché son souhait de voir tous ses enfants, où qu'ils soient, contribuer au développement du pays. L'initiative de (Lam Chaml - initiative de rassembler) lancée en 2022 pour faire face aux défis qui guettent le pays témoigne de cette volonté de dialogue et d'unité nationale.

de manœuvres françaises visant à déstabiliser l'Algérie, à l'instar du recrutement d'anciens terroristes pour mener des campagnes de propagande contre l'Etat algérien. Ce reportage qui semble être une suite logique des campagnes presque journalières menées contre le pays depuis quelques mois déjà intervient dans un contexte où la France traverse une crise sociale et économique profonde. Avec une dette publique dépassant les 3.200 milliards d'euros, une attractivité économique en déclin et une société divisée depuis la révolte des Gilets jaunes, certains cercles politiques trouvent dans la diabolisation de l'Algérie un moyen commode pour détourner l'opinion publique de leurs propres échecs. L'Algérie refuse catégoriquement ces accusations infonduées et ne se taira pas face à ces manœuvres.

Mouvement terroriste MAK

Majid Belabbasi se désolidarise des actes de son frère Aksel

Madjid Belabbasi vient de rompre son silence via sa page officielle sur Facebook pour déclarer son innocence et celle de sa famille honorable concernant les actes commis par son frère, Aksel Belabbasi, membre du mouvement terroriste MAK, réaffirmant sa « position nationale ferme» et son «rejet catégorique de tout ce qui porte atteinte à l'unité de l'Algérie». Dans ce sens, Belabbasi a déclaré qu'«en tant que citoyen algérien», il confirme que ni sa famille ni lui-même n'ont «aucun lien avec le mouvement terroriste MAK, qui cherche à diviser notre nation unie et indivisible», insistant sur le fait que «les actions de ce mouvement servent des agendas étrangers visant à plonger le pays dans le chaos et la destruction». Dans le même contexte, il a souligné que «les membres de cette organisation vivent dans l'opulence à l'étranger, profitant de financements provenant de sources étrangères hostiles à l'Algérie, tandis que le pays et ses citoyens paient le prix de ces actes».

Point de Vue

Par A. Benabdellah
lildz62@gmail.com

Macron "récupère" ses forces et ses prérogatives

Jamais dans l'*Histoire de la 5ème république*, la France n'avait connu une telle décadence. D'ailleurs, ce n'est pas mon propre avis qui pourrait avoir tort, mais toute l'opposition politique dans l'*hexagone* partage avec moi cet avis. «L'accord de 1968, c'est le président»!! c'est quoi donc, cette expression? Macron dans sa petite imagination croyait pouvoir faire du chantage à l'*Algérie* avec cet accord, c'est-à-dire en rendant nul cet accord, signé avec l'*Algérie* de Boumediene. Nous devrions d'abord expliquer à nos lecteurs ce mystérieux accord de 1968, dont Macron et son équipe gouvernementale, soutenus par les partis de l'extrême droite, en ont fait une arme redoutable, en vue de faire flétrir l'*Algérie* dans ses positions. C'est un accord signé le 27 décembre 1968, entre l'*Algérie* et la France. Il visait une réglementation des circulations, l'emploi et le séjour des ressortissants algériens et de leurs familles sur le territoire français. Selon le côté français, cet accord concernait en 2011, la situation de 700 000 Algériens vivant en France, depuis cinq générations.

Le président de la république algérienne n'a jamais laissé passer une occasion afin d'expliquer que cet accord est nul et non avenu. C'est une «coquille vide», martelait-il lors d'une interview télévisée en octobre 2024. Il avait tenu à rappeler, à cet endroit, que «l'accord de 1968 est venu pour restreindre les accords d'Evian qui ont institué la libre circulation des personnes entre les deux pays. Les Algériens après 62 ans d'indépendance et de souveraineté ne sont plus assignés à respecter les clauses des accords d'Evian. Ces accords étaient valables et applicables dans un contexte historique qui n'est plus d'actualité. «Macronus Magnus» essayait de récupérer ces prérogatives présidentielles qui auraient été escamotées par son majestueux Premier ministre Bayrou..

La locution: «L'accord de 1968, c'est le président ! Exprimée très récemment, par Macron visait en effet, son Premier ministre. Nous savions déjà depuis la nomination de Bayrou à la fonction de Premier ministre, il y a quelques mois de ça, le courant passait peu ou pas du tout avec le président de la république. Bayrou voulait, en effet, remplir le vide catastrophique laissé par un président peu énergique avec des aptitudes d'un chef d'Etat trop limitées. Les revers diplomatiques subis par la France en Afrique, notamment avec l'Algérie, sont là pour en témoigner l'effet. La situation financière de la France n'a jamais été aussi épouvantable, selon les experts français qui sonnaient l'alarme depuis des mois, avec un Macron préférant passer le temps des accords historiques qui ne sont plus d'actualité.

MWC Barcelone 2025

L'Algérie renforce ses partenariats dans le domaine des technologies

L'Algérie a intensifié ses efforts pour renforcer ses partenariats dans le domaine des technologies lors du Mobile World Congress (MWC) 2025 qui se déroule à Barcelone du 3 au 6 mars en cours. Dans ce contexte, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a rencontré plusieurs de ses homologues africains avec lesquels il a évoqué les possibilités de renforcer la coopération dans le domaine des télécommunications et des nouvelles technologies. En marge du salon de Barcelone, M. Zerrouki a participé à une réunion des ministres africains des Télécommunications et de l'innovation visant à établir des bases solides pour l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) en Afrique. Accompagné d'une délégation d'opérateurs économiques, M. Zerrouki a également échangé avec des leaders mondiaux de la technologie, tels que Huawei, ZTE, Ericsson et Ookla en vue de promouvoir l'attractivité de l'Algérie et mettre en avant son écosystème des télécommunications.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Gaza, reconstruction et des «non»!

Les dirigeants de la Ligue arabe, réunis au Caire sous l'initiative du président égyptien Abdel Fattah al-Sissi, ont adopté un plan de reconstruction pour Gaza, en opposition à celui de Donald Trump. Ce projet, doté de 53 milliards de dollars, prévoit des infrastructures modernes tout en maintenant la population sur place. Un fonds international doit être mis en place, avec un rôle potentiel des Émirats arabes unis, qui exigent le désarmement du Hamas, une condition rejetée par le mouvement. Le Hamas a salué ce plan et soutenu l'appel au boycott d'Israël, affirmant qu'une nouvelle Nakba ne serait pas tolérée. Il considère le boycott comme un moyen de pression efficace. De son côté, Mahmoud Abbas a exprimé sa volonté de participer à l'avenir de Gaza et d'organiser des élections en 2026, tout en instaurant un poste de vice-président et en proposant une amnistie pour les dissidents du Fatah afin de renforcer l'unité palestinienne. Le Hamas refuse catégoriquement le désarmement, qu'il qualifie de «ligne rouge» non négociable. Sami Abou Zouhri a rejeté toute discussion à ce sujet et toute tentative de déplacement des habitants de Gaza. Cette position fait suite aux déclarations du ministre israélien des Affaires étrangères, Gideon Sa'ar, qui conditionne la deuxième phase du cessez-le-feu à un désarmement total, menaçant de reprendre la guerre. Israël et les États-Unis ont rejeté le plan arabe, Tel-Aviv refusant toute implication de l'Autorité palestinienne et Washington insistant sur l'élimination du Hamas. Washington estime que Gaza est inhabitable et insiste sur l'élimination du Hamas. Donald Trump défend sa vision d'un Gaza transformé en zone touristique et vidé de sa population. Une conférence pour la reconstruction est prévue en avril au Caire. Le ministre Attaf a affirmé que l'Algérie «insiste sur la nécessité de préserver et de respecter l'indépendance de la décision palestinienne, notamment face aux velléités récentes visant à marginaliser la voix palestinienne et à l'exclure des démarches post-agression contre Ghaza», ajoutant que ces démarches «doivent renforcer et non affaiblir les fondements de notre cause, et clarifier et non brouiller ses contours, sur la voie de l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain». «Que notre message soit clair et significatif, que notre parole soit unique et unie, et que notre rang soit unifié autour de nos frères palestiniens et autour de leur cause, de notre cause et de la cause de l'humanité tout entière», a conclu le ministre des affaires étrangères. Il est impensable et illogique d'exclure le Hamas de tout plan de paix alors que c'est l'acteur principal à Gaza. Quant à la rencontre en avril, les pays arabes devraient intensifier les contacts et surtout impliquer les alliés de Gaza et bien préparer cette rencontre.

Pour le solde anticipé des logements AADL**Les modalités d'application de l'abattement de 10% fixées**

Les modalités d'application de l'abattement de 10% consenti par l'Etat au profit des bénéficiaires de logements acquis dans le cadre de la location-vente et désirant solder leur logement par anticipation ont été fixées dans un arrêté interministériel paru au Journal Officiel (JO) N° 14. Cet arrêté, signé le 6 février dernier par les ministres des Finances et le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, porte sur l'abattement de 10% consenti par l'Etat au profit des bénéficiaires de logements dans le cadre du programme location-vente, calculé sur la base du montant des loyers

restant à payer par le bénéficiaire de logement de location-vente. Les bénéficiaires des logements AADL doivent avoir réglé au moins 25% du prix total du logement et être à jour dans le règlement de leurs échéances pour pouvoir prétendre à l'abattement consenti par l'Etat, est précisé dans cet arrêté. Selon ce texte, les bénéficiaires désirant solder la totalité du montant du reste à payer de leurs logements location-vente, doivent soumettre une demande d'abattement, accompagnée des justificatifs de paiement des 25% requis, dont le modèle-type est publié dans le même arrêté.

**Commission des affaires économiques de l'APN
Arkab présente le nouveau projet de loi sur les mines**

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies Renouvelables, Mohamed Arkab a présenté, mardi, le projet de loi régissant les activités minières, devant la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'APN. Le projet de loi a été présenté en présence du président de l'APN, Brahim Bougali, de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Mme Karima Tafer et de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou. Présentant son exposé, M. Arkab a souligné que ce projet s'inscrivait dans le cadre de la réforme du cadre législatif régissant les activités minières, désormais nécessaire pour la relance de l'investissement dans ce domaine et l'adaptation de cette loi aux mesures prises par l'Etat en vue de diversifier l'économie nationale. Cette réforme fait suite à une analyse approfondie du secteur minier en Algérie, ayant dévoilé des insuffisances en termes de données géologiques et minières concernant les capacités minières du pays, en sus de l'absence de nouvelles découvertes de gisements miniers exploitables". A cela s'ajoute "un investissement privé limité à l'exploitation des matériaux de carrière et l'absence quasi totale d'investissements étrangers dans les

activités minières, outre les niveaux insuffisants de production de certaines matières minérales par rapport aux besoins du marché national, ce qui a entraîné une augmentation constante de leurs importations malgré la disponibilité de gisements", selon le ministre d'Etat. Ce projet prévoyant certaines mesures, incitations et procédures appliquées à l'échelle mondiale, a été proposé dans le but d'encourager l'investissement minier. Il vise notamment à développer les infrastructures géologiques du pays, et à garantir le libre accès à ces informations qui constituent le point de départ de tous les projets d'exploration minière, mais aussi à simplifier l'accès au domaine minier national, notamment pour les matières soumises au régime minier, afin de mener des travaux de prospection et d'exploration dans les zones inexplorees, à travers des procédures "simplifiées et transparentes" offrant toutes les garanties aux investisseurs pour concrétiser leurs projets d'exploration et bénéficier du droit d'exploitation en cas de découverte de gisements économiquement exploitables, selon les explications fournies par M. Arkab. Le projet vise à attribuer des titres miniers de nature juridique, permettant d'obtenir les ressources financières nécessaires au financement des projets miniers, tout en clarifiant les procédures rela-

tives aux activités minières et en les soumettant à des délais légaux précis, via le guichet unique représenté par l'Agence nationale des activités minières (ANAM), ajoute le ministre. Il prévoit également la promotion du contenu local, à travers l'encouragement de la transformation industrielle en Algérie des matériaux minéraux extraits, ainsi que la mise en place d'un cadre institutionnel inspiré des meilleures pratiques internationales, adoptées par les agences minières chargées notamment de la surveillance et de la promotion des activités minières. Concernant les principales mesures contenues dans le projet de loi sur l'investissement, M. Arkab a précisé que ce texte proposait de permettre à toute personne disposant des capacités techniques et/ou financières d'exercer des activités de prospection, d'exploration et d'exploitation, tout en supprimant l'obligation de la constitution en personne morale de droit algérien pendant la phase de prospection et d'exploration, avec la possibilité de solliciter directement un titre d'exploitation minière, en cas de découverte d'un gisement économiquement exploitable. Le projet propose aussi d'étendre la durée de validité des titres miniers (...) afin de permettre à l'investisseur de bénéficier de meilleurs moyens et conditions de financement des projets miniers.

Banques digitales et des établissements financiers**Nouvelles instructions de la Banque d'Algérie sur l'agrément**

La Banque d'Algérie a publié deux instructions relatives à l'agrément des banques digitales, ainsi qu'aux conditions d'autorisation et d'agrément des banques et d'établissements financiers, et ce dans le cadre de l'application des mesures de la loi monétaire et bancaire de 2023. Signées par le Gouverneur de la Banque d'Algérie, il s'agit de l'instruction N 01-25 relative aux conditions d'autorisation de constitution et d'agrément de banque et d'établissement financier, et de l'instruction N 02 relative aux conditions spécifiques de constitution, d'agrément et d'activités de banque

digitale. Pour ce qui est des banques digitales, le requérant doit adresser la demande d'autorisation de constitution de ce type de banques au President du Conseil monétaire et bancaire, appuyée d'un dossier en deux exemplaires, dont (un) 1 sous format numérique.

Le dossier doit comprendre plusieurs documents dont une présentation synthétique du projet comprenant un exposé de la vision et des objectifs stratégiques et la mise en évidence des principales motivations. Il s'agit aussi, selon l'instruction, du projet des statuts légaux, l'étude technico-économique relative au projet

envisagé, une description succincte des dispositifs spécifiques prévus par la réglementation en vigueur, le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques et le dispositif de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive (LCB-FT). Le requérant, ayant obtenu l'autorisation dispose d'un délai de 12 mois, courant à compter de la date de notification de l'autorisation de constitution, pour introduire auprès du Gouverneur de la Banque d'Algérie, une demande d'agrément, afin de permettre à la banque digitale d'entrer en activité, stipule le même texte. Concernant l'autre instruction, qui porte sur les conditions d'autorisation de constitution et d'agrément de banque et d'établissement financier, elle détermine notamment les éléments d'information ainsi que les documents constitutifs du dossier, respectivement la demande d'autorisation de constitution de banque et d'établissement financier, d'ouverture de succursale de banque et d'établissement financier étranger et de la demande de leur agrément. Selon ce texte, il est demandé au requérant d'une autorisation, un dossier comprenant, entre autres, une présentation synthétique du projet, le projet des statuts légaux, précisant notamment, l'étude technico-économique relative au projet envisagé.

Office national des œuvres universitaires (ONOU) Un programme spécial Ramadhan mis en place

L'Office national des œuvres universitaires (ONOU) a mis en place une série de mesures et de dispositions pour le mois sacré du Ramadhan. «Un programme spécial a été établi au profit des étudiants pour le mois sacré de Ramadhan, incluant les services de restauration et de transport, les activités récréatives, ainsi que la prévention sanitaire», a déclaré à l'APS le directeur général de l'ONOU, Adel Mezough. Il a été décidé de «mettre en place un programme alimentaire adapté au mois sacré de Ramadhan, en impliquant les représentants des étudiants ainsi que les médecins, a fait savoir le DG de l'ONOU, soulignant l'exigence de servir des repas chauds lors de la rupture du jeûne. Quant au nombre de repas destinés à l'Iftar et au S'hour, Mezough a précisé que cela dépendra des étudiants présents, et que les services de l'Office «continueront à être assurés durant les vacances de printemps, notamment pour les étudiants étrangers, ajoutant que les étudiants peuvent soumettre leurs préoccupations via la plateforme «Inchighalati» et les responsables concernés doivent impérativement y répondre. Par souci d'assurer une bonne organisation, un programme spécial a été tracé, qui pré-

voit des visites dans les restaurants universitaires pour s'enquérir de la bonne marche des services de restauration ainsi que d'autres mesures dont «l'activation des détecteurs d'émanations de gaz dans ces restaurants». Le responsable a souligné par ailleurs que dans le but de préserver la sécurité sanitaire, «la commission chargée de la réception des marchandises a été activée pour garantir des produits de bonne qualité selon les normes prévues dans le cahier des charges, ajoutant que des instructions ont été données pour veiller au nettoyage des citerne utilisées dans l'opération de cuisson en procédant périodiquement à des analyses. Concernant les services de transport, le directeur général des œuvres universitaires a indiqué qu'il a été procédé à un ajustement des horaires de travail des bus de transport universitaire en coordination avec les services pédagogiques suivant le planning du Ramadhan que les étudiants peuvent consulter sur la plateforme «MyBus». Le DG de l'ONOU a, par ailleurs, souligné que des activités culturelles, récréatives et sanitaires adaptées au mois de Ramadhan, ont été programmées notamment l'organisation de repas collectifs d'Iftar afin de renfor-

cer l'esprit de solidarité entre les étudiants et de créer une ambiance familiale au sein des résidences universitaires, ainsi que la tenue de séances religieuses et de concours coraniques. Ces activités comprennent également des soirées poétiques, des pièces théâtrales constructives, des campagnes de sensibilisation à une alimentation saine durant ce mois, des campagnes de don de sang, et la mise à disposition de consultations médicales pour les étudiants souffrant de problèmes de santé susceptibles d'affecter leur jeûne. En ce qui concerne la sécurité au sein des résidences, le responsable a mis l'accent sur le «renforcement de la surveillance à l'entrée, l'interdiction d'accès aux personnes étrangères, le déploiement d'agents de sécurité au niveau de l'entrée principale, la réaffectation des agents de sécurité, et l'amélioration de l'éclairage à l'intérieur et aux alentours des résidences». Il a été également décidé de mutualiser les véhicules d'ambulance entre les résidences, de réorganiser les rotations des unités de médecine préventive afin d'assurer une prise en charge optimale de la santé des étudiants, et de mettre à jour les dossiers des personnes souffrant de maladies chroniques.

Ramadhan

Belmehdi appelle les imams à adopter dans leurs prêches un discours modéré

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a appelé, mardi à Constantine, les imams du pays à adopter, dans leurs prêches, "un discours religieux modéré" à même d'apporter la sérénité au sein de la société durant le mois sacré de Ramadhan. Le ministre a mis en relief, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection à Constantine, "l'importance d'un discours religieux modéré qui puisse conforter le peuple algérien dans son unité, en diffusant la paix et la sérénité dans les rangs de la société". "L'adoption par les imams, durant le mois sacré de Ramadhan, d'un discours respectueux du référent religieux national permettrait d'encourager l'adhésion aux comportements mentionnés dans le Saint Coran, d'éviter la propagation de la haine dans la société, de sensibiliser contre la cupidité, la spéculation et la tricherie sur les marchés, et de se concentrer sur les valeurs spirituelles du mois du jeûne", a-t-il ajouté. Le ministre a entamé sa visite dans la wilaya de Constantine à la grande mosquée Emir-Abdelkader où il a présidé le lancement de la 5ème édition du concours national de mémorisation, de récitation et de psalmodie du Saint Coran, organisée par la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) en coordination avec la direction des Affaires religieuses et des wakfs (DARW), au profit de 103 enfants relevant d'établissements spécialisés de la wilaya de Constantine. Belmehdi a également

inspecté les travaux de restauration et de réhabilitation de la mosquée El Kettania, dans le vieux Constantine, où l'état d'avancement est de 70%. Il a insisté, in situ, sur la nécessité de respecter le caractère architectural original de la mosquée et de veiller à faire réceptionner les travaux le 4 juillet prochain. Il a souligné, dans ce contexte, l'importance de la restauration des monuments religieux et historiques pour préserver le patrimoine culturel et renforcer l'identité nationale. Le ministre s'est également rendu, au cours de sa visite, à l'Institut national de formation spécialisée des cadres des affaires religieuses et des waqfs situé au chef-lieu de wilaya, où il a présidé une cérémonie de distribution de subventions à 20 associations religieuses,

d'un montant total de 20 millions de dinars, puisés du budget de la wilaya, afin de contribuer au parachèvement de la construction de mosquées à travers plusieurs communes. Sur la place du complexe sportif Chahid Hamlaoui, le ministre a donné le signal de départ d'une caravane de solidarité initiée par la DASS et la DARW à l'occasion du mois de Ramadhan, et comprenant 1.500 colis de denrées alimentaires destinés à des familles nécessiteuses vivant dans les zones reculées de 7 communes de la wilaya. M. Youcef Belmehdi a également inauguré la mosquée Bilal Ben Rabah, dans la commune d'Ain Smara et inspecté les projets de construction de trois mosquées pouvant accueillir, chacune, plus de 2.000 fidèles.

Pour diffusion de vidéos après le match MBR-USMH

02 individus en détention provisoire

Le juge d'instruction près le Pôle pénal national de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication (Cour d'Alger) a ordonné le placement de deux individus en détention provisoire pour délit de discrimination et de discours de haine. Les deux individus ont été interpellé, suite à la diffusion de vidéos sur les réseaux sociaux après les incidents ayant émaillé le match de football opposant le MB Rouissat et l'USM El-Harrach, indique un communiqué du Parquet près le même pôle. «En application des dispositions de l'article 11, alinéa 3, du Code de procédure pénale, le Parquet près le Pôle pénal national de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication porte à la connaissance de l'opinion publique que, suite à la diffusion de vidéos sur les réseaux sociaux après les incidents ayant émaillé le match de football opposant le MB Rouissat et de l'USM El-Harrach, dans lesquelles apparaissent plusieurs individus proférant des paroles discriminatoires et relevant du discours de haine, une enquête préliminaire a été ouverte, ayant conduit à l'arrestation de (M.H.) et (A.S.)», lit-on dans le communiqué.

Accidents de la Route Blida

03 morts et un blessé dans une collision à Oued Djer

Trois (3) personnes sont décédées et une (1) a été blessée dans un accident de la route survenu dimanche matin sur l'axe de l'autoroute Est-Ouest traversant la commune de l'Oued Djer, à l'extrême Ouest de Blida, a-t-on appris des services de la Protection civile de la wilaya. L'accident est survenu aux environs de 7h45 suite à une collision entre un véhicule léger et un camion, sur l'autoroute Est-ouest, au lieu-dit Bouguitoune de la commune de l'Oued Djer, daïra d'El Affroun, a indiqué la cellule de communication de la Protection civile. Il a causé la mort de trois (3) personnes, dont les dépouilles ont été transférées à la morgue de l'hôpital, tandis qu'une autre personne a été blessée et évacuée vers le même établissement hospitalier, selon la même source.

Accidents de la route 27 morts et 1623 blessés en une semaine

Vingt-sept (27) personnes sont décédées et 1623 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés à travers le pays, du 23 février au 1er mars en cours, a rapporté mardi un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya Tébessa avec 4 personnes décédées et 30 autres blessées dans 16 accidents, précise la même source. Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont procédé, durant la même période, à l'extinction de 558 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger, Oran et Blida. En outre, 16495 interventions ont été effectuées pour la prise en charge de 16.255 blessés et malades traités sur les lieux, ajoute le communiqué.

Scouts musulmans algériens (SMA) Lancement des opérations de solidarité pour le mois de Ramadhan

Les opérations de solidarité des Scouts musulmans algériens (SMA) ont été lancées samedi à Alger à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan. Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de lancement de ces opérations de solidarité, le Commandant général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui, a précisé que l'opération, lancée depuis la commune d'El Madania à Alger, s'étendra à l'ensemble du territoire national et se poursuivra jusqu'à la fin de ce mois sacré, avec l'augmentation du nombre de donateurs dans les jours à venir. A cette occasion, M. Hamzaoui a appelé les bienfaiteurs à multiplier les dons afin de renforcer "l'élan de solidarité" avec les différentes catégories de la société, notamment les familles nécessiteuses et les voyageurs, pendant ce mois béni, dans le but de leur "apporter de la joie". Dans ce contexte, le même responsable a souligné que le mouvement SMA a mobilisé "plus de 60 000 bénévoles parmi ses membres et les jeunes bénévoles", avec "l'ouverture de ses sièges répartis à travers le territoire national pour consacrer les actions de solidarité pendant tout le mois sacré". M. Hamzaoui a indiqué que ces opérations de solidarité englobaient "les restaurants de l'Iftar estimés à plus de 600 restaurants assurant des repas chauds et à emporter, et ce en plus de la distribution de colis alimentaires". Le Mouvement aspire à distribuer près de 100 000 colis alimentaires au profit des démunis et des nécessiteux, à travers le territoire national.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ORAN
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE
NIF : 40.800.200.203.10.58
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

En application des dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de la Protection Civile de la Wilaya d'Oran, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au deuxième avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales paru dans les quotidiens nationaux : Parution dans la presse National Version arabe 90 dakika et version français le carrefour d'Algérie le 21/01/2025 et le BOMOP, relative au projet d'acquisition d'équipement et renforcement primaire d'intervention « DRPI »:

Qu'à l'issue de l'évaluation et l'analyse des offres techniques et financières, les marchés ont été attribués provisoirement aux établissements suivants :

Désignation Des Lots	Etablissement et NIF	Montant soumission DA/TTC	Montant après Correction DA/TTC	Note Technique Obtenu /70	Délai de livraison	Critères de choix
Acquisition d'équipement et renforcement primaire d'intervention « DRPI »:	Aounallah Nasredinne 177200103560143	26 917 800,00	26 917 800,00	70	25 jours	Qualifié techniquement et moins disant

Conformément à l'article 82 alinéa 03et 04 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires concernés peuvent se rapprocher de nos services au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres. Les soumissionnaires qui contestent ce choix, peuvent introduire un recours dans un délai de (10) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire, dans les quotidiens nationaux, auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Oran.

LE CARREFOUR D'ALGERIE

ANEPE N°2531003523 06.03.2025



Référence :/OPGI/DG/ 2025

NIF : 097646019044907-01**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

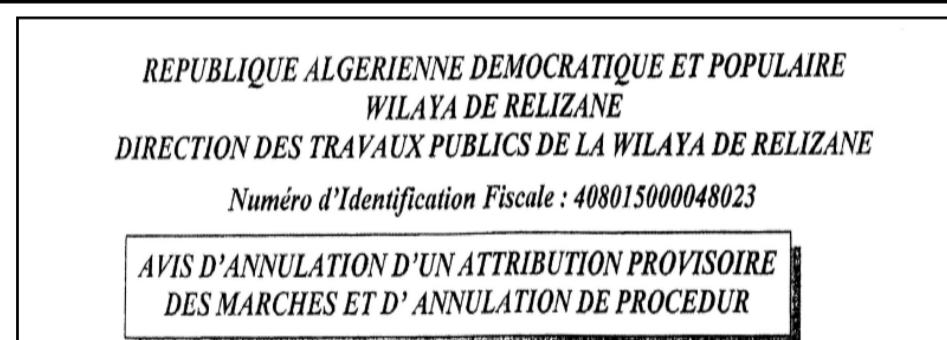
Conformément aux dispositions des articles 46 et 56 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics , et les articles 65 et 82 du décret présidentiel n° 15/247 DU 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics , l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de AIN TEMOUCHENT ,adresse BOULEVARD MOHAMED BOUDIAF ,wilaya de AIN TEMOUCHENT ,informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national restreint N°42/2024 paru dans les quotidiens nationaux « الوطن » ET « CARREFOUR D'ALGERIE » le 16/10/2024 pour la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) pour la réalisation des 80/2000 logements Public Locatif à HASSI EL GHALA GRAIYA SITE 02 , Wilaya de Ain Témouchent -programme Complémentaire 2024-.

Qu'après évaluation des offres, le marché est attribué :

Projet	BUREAU D'ETUDE	Montant DA EN TTC ETUDE+ SUIVI	délai	Note	ELEMENTS QUI ONT PERMIS LE CHOIX
80 LPL HASSI EL GHALA GRAIYA -SITE 02-	Groupement : 2S Chef de file : SI ABDELKADER Ahmed NIF : 197246250023532	15 217 971.30	Etude : 03 mois Suivi : 16 mois	88,36	Meilleure note cumulée de l'offre (technique + prestation + financière)

Pour les soumissionnaires non retenus, ceux d'entre eux qui sont intéressés, ils sont invités à se rapprocher au niveau de l'office (Service Etude /DMO), au plus tard trois jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques, prestation et financières.

Tout soumissionnaire conteste ce choix, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la date de publication du présent avis, et ce auprès de la commission des marchés publics de l'office.



En application des articles 65 et 73 du décret présidentiel N °15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Relizane informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l' avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales paru le 06/10/2024 sur les quotidiens « الوطن » et Le carrefour d'algérie que l'attribution provisoire paru dans l'avis publie le 04 et 05/12/2024 Sur les quotidiens « الوطن » et Le carrefour d'algérie est annulée pour le lot suivant:

**ENTRETIEN DES CHEMINS DE WILAYA
BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE WILAYA 2024
PROGRAMME :22/2024
Projet: ENTRETIEN DU CW16 SUR 02 KM**

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N°2531003589 06.03.2025

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N°2531003547 06.03.2025

Poivron, haricots verts, tomate et viandes blanches

Folie des prix, méfiance agrandie des consommateurs

Par B.Kamel

Contrairement à ce qu'espérait le consommateur lambda, les prix de légumes les plus prisés comme la courgette, la tomate, les haricots verts et le concombre, les carottes, les navets et le piment, sont cédés entre 90 et 136 voire 200 da le kilo, il n'en demeure pas moins que les courgettes, la laitue et les haricots verts sont entre 1100 et 450 da le kilo, avec le constat amer concernant la hausse exceptionnelle des prix du poivron cédé avant le mois de Ramadhan à 130 et 140 da le kilo et qui flirte aujourd'hui vers les 200 da. Depuis le début du mois sacré, le pauvre consommateur nourrit l'espoir d'une clémence des prix des légumes et des viandes puisque et contre toute attente et à la surprise des consommateurs ces derniers sont montés comme une flèche et rien n'augure qu'ils vont connaître un fléchissement du moins durant les dix à 15 premiers jours du ramadhan, selon un opérateur de la filière agricole. Ce qu'il en coûte par la pratique de tels prix qui forcément n'arrange pas les affaires du citoyen au revenu modeste, est cette méfiance sans cesse agrandie des acheteurs vis-à-vis des vendeurs dans les



marchés tellement les prix paraissent bien à des égards loin de ceux qui ont été fixés par l'Etat. Un certain sentiment d'exaspération commence en effet à s'emparer du simple consommateur juste à la vue de prix gonflés pour les circonstances dans les marchés des légumes et de viandes. Pour les viandes, on n'en revient pas puisque la viande blanche qui est la plus accessible aux ménages au revenu faible est depuis le début du mois sacré cédée entre 400 et 450

da le kilo, de quoi se laisser pousser les cheveux tellement que ces prix sont loin d'être normaux alors que le marché local abonde en ce produit indispensable au menu quotidien du ramadhan. Cet acharnement déguisé des prix pratiqués par des vendeurs indélicats et sans scrupule renseigne ni plus ni moins sur le comportement d'une catégorie de commerçants sans foi ni loi durant ce mois censé être de piété d'entraide et de miséricorde.

Site de l'ancien bidonville «CUMO» à Es-Senia

Lancement des travaux de réalisation de 300 LPA

Des travaux de réalisation de 300 logements promotionnels aidés (LPA) ont été lancés dans la commune d'Es-Senia (wilaya d'Oran), a-t-on appris, mardi, auprès des Services de la wilaya. Le wali d'Oran, Samir Chibani, a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation de ces logements de type F3, sur le site de l'ancien bidonville «CUMO» dans la commune d'Es-Senia. Ce programme immobilier, pris en charge par l'Office de promotion et de gestion

Immobilière (OPGI), devrait être achevé dans un délai maximal de 17 mois, a-t-on fait savoir de même source, précisant qu'il comprendra des immeubles de neuf étages, des locaux commerciaux, des espaces verts et des aires de jeux, en plus d'autres projets d'équipements publics. Pour rappel, le bidonville «CUMO» abritait 1.087 familles, qui ont été relogées en 2023 dans de nouvelles habitations. Les services de la wilaya précisent que le nombre total de l'ancienne formule du program-

me de logements promotionnels aidés dans la wilaya d'Oran est de 9.416, dont 9.125 déjà distribués, 183 en cours de réalisation et 28 autres achevés, en attendant le lancement des travaux d'aménagement extérieur. Concernant la nouvelle formule de ce type de logements, 409 unités ont été finalisées, tandis que 2.466 sont en cours de réalisation, en attendant le lancement des travaux pour 1.522 autres logements, selon la même source.

Projet de la trémie au rond-point de la «Pépinière»

Achèvement des travaux de déplacement des réseaux d'électricité et de gaz

Les travaux de déplacement des réseaux d'électricité et de gaz, lancés dans le cadre du projet de réalisation d'une trémie au niveau du rond-point «Pépinière», un des projets stratégiques visant à améliorer la circulation et à réduire les embouteillages dans la ville d'Oran, ont été achevés, a indiqué, mardi, un communiqué de la Direction régionale de distribution de l'électricité et du gaz. Ces travaux ont concerné le déplacement de 4 kilomètres du réseau de gaz en conduites de polyéthylène de moyenne pression, ainsi que le déplacement de 7 kilomètres du réseau électrique de haute tension, a-t-on précisé de même source. Ces opérations ont été réalisées selon les normes les plus strictes en matière de sécurité et de qualité, tout en garantissant la continuité des services et en évitant toute perturba-



tion pour les citoyens durant la période des travaux, a relevé la même source. «Cette réalisation s'inscrit dans le cadre des efforts continus de la société pour améliorer les infrastructures énergétiques et soutenir les projets de développement bénéfiques aux habitants de la wilaya», a-t-

on souligné de même source. Les travaux du projet de réalisation de la trémie au niveau du rond-point «Pépinière», un des projets vitaux visant à améliorer la circulation et réduire les embouteillages dans la ville, ont débuté en décembre dernier, avec un délai de livraison fixé à 10 mois.

Service chirurgie pulmonaire (EHU- novembre 1954)

Une lobectomie pulmonaire réalisée par vidéo-assistance

Habituellement réalisée avec la chirurgie traditionnelle, l'équipe du professeur Kacem Rachid, a réussi à réaliser une lobectomie pulmonaire par Vidéo-assistance (VATS). Une intervention, première du genre, au niveau de l'ouest du pays. Cette intervention a été réalisée sur une patiente de 32 ans, qui souffrait de bronchectasie dans le lobe inférieur du poumon droit. Cette maladie respiratoire chronique provoque des infections récurrentes et une toux accompagnée de mucosités épaisses, qui ont nécessité une intervention chirurgicale précise pour mettre fin à ses souffrances. Le professeur Kacem Rachid est chef du service de chirurgie thoracique au niveau de EHU. La lobectomie pulmonaire est l'une des opérations habituellement réalisées avec la chirurgie traditionnelle. Une opération qui nécessite une grande incision au niveau de la poitrine et l'utilisation d'écarteurs de côtes, ce qui entraîne des douleurs intenses et une longue période de récupération. Le recours à la chirurgie thoracique par vidéo-assistée a permis à l'équipe médicale de réaliser l'opération à travers seulement trois petites incisions, sans avoir besoin d'une ouverture complète de la cage thoracique. Une méthode qui a contribué à réduire considérablement l'intensité de la douleur et à raccourcir la durée de l'hospitalisation, en plus d'obtenir de meilleurs résultats esthétiques. Il est à signaler que depuis le début de l'année, jusqu'au mois d'octobre dernier, le service de la chirurgie thoracique a enregistré 375 opérations chirurgicales différentes, en plus de soumettre 3.355 personnes à un examen médical, dont 1.874 hommes et 1.385 femmes. S'ajoutent à cela, 709 patients retenus pour hospitalisation et observation médicale.

A.Kader

Selon le classement international Scimago

L'Université d'Oran 1

"Ahmed Benbella"

2ème au niveau national

L'Université d'Oran 1 "Ahmed Benbella" occupe la deuxième place au niveau national, selon le classement international Scimago, qui évalue les institutions académiques et de recherche à l'échelle mondiale, a-t-on appris, mardi, auprès de cet établissement d'enseignement supérieur. Le classement Scimago est l'un des classements les plus importants des établissements académiques et de recherche, prenant en compte la performance en matière de recherche scientifique, d'innovation et l'impact sociétal des universités, a souligné à l'APS, Samia Rahil, responsable de la communication. L'Ecole militaire polytechnique a occupé la première place au niveau national dans ce classement, suivie de l'Université d'Oran 1 "Ahmed Benbella", puis l'Université "Ferhat Abbas" de Sétif. L'Université des sciences et technologies "Mohamed Boudiaf" d'Oran s'est classée huitième au niveau national, selon ce même classement. Le classement de l'Université d'Oran 1 est attribué en raison de la publication des travaux de recherche des étudiants et chercheurs dans des revues scientifiques prestigieuses, ainsi qu'à la collaboration en matière de recherche avec des institutions internationales, l'enregistrement d'un nombre élevé de brevets et d'innovations et la présence numérique à travers les sites web de l'université et son contenu de recherche scientifique, selon la même source. Le classement Scimago utilise un indice composite qui reflète trois critères principaux: la performance en recherche, l'innovation et l'impact sociétal, mesurés par la visibilité de l'université sur le web, a ajouté la même intervenante. Ce classement est l'un des plus importants au niveau mondial, qui est basé sur les publications scientifiques référencées dans la base de données Scopus.

Pour révision et entretien

Fermeture de la télécabine de Tlemcen



La télécabine de Tlemcen sera fermée pour révision à partir du 14 mars 2025, a annoncé, ce mercredi, l'ETAC. Cette interruption, justifiée par une «grande inspection réglementaire», vise à garantir la sécurité et la fiabilité de l'infrastructure, a indiqué un communiqué officiel. L'opération, obligatoire selon les normes en vigueur, permettra un contrôle minutieux des câbles, cabines, structures porteuses, motorisations et dispositifs de sécurité. Selon L'Entreprise de transport algérien par câbles (ETAC), ces vérifications assureront à la télécabine une capacité d'exploitation sécurisée sur 300 000 km supplémentaires. Depuis son inauguration en 2018, le système a cumulé plus de 24 000 heures de service, transporté 1,2 million de passagers annuels en moyenne, et maintenu un taux de disponibilité impressionnant de 98 %, devenant un pilier du transport urbain. L'entreprise promet un retour en service pour la rentrée scolaire 2025, tout en invitant les usagers à privilégier d'autres moyens de transport durant cette période.

Brèves de Saïda

Par OULD OGBAN

La valse des prix

Opportunisme et spéculation font bon ménage dans la wilaya de Saida. Une simple virée à travers les marchés de la ville et autres endroits "squatés" par les vendeurs informels vous permettra de tâter le pouls de la mercuriale du jour. Des marchands de fruits et légumes, connus par leur esprit mercantile et leur esprit spéculatif, ont dès le premier jour du mois sacré, annoncé la couleur avec leurs manœuvres sordides facilitées par l'absence d'une résistance des services concernés par l'inspection et le Contrôle.

Animation culturelle après le f'tour

La direction de la culture de Saida, en collaboration avec les associations à caractère culturel, a concocté un programme culturel et artistique riche et varié dans le but de répondre aux goûts des citoyens Saidis. Au menu du Programme : soirées artistiques et théâtrales et aussi cinéma constitueront la mosaïque que le Saidi aura à apprécier. A Noter que cette animation culturelle après le f'tour sera suivie et retransmise par la Radio-Régionale de Saida après l'accomplissement des Tarawihs, nous dit-on.

Permanence durant le Ramadhan

Tout le monde n'aura pas le loisir de pouvoir se retrouver autour de la Meidate El F'tour en famille au moment de la rupture du jeûne en ce mois de Ramadhan, comme ceux qui l'ont précédé, du fait qu'il y a des personnes que le devoir empêche de goûter à cet instant de satisfaction et de quiétude car contraints de rester à leur poste de travail comme en temps normal. C'est le cas de toutes ces personnes chargées de veiller à la sécurité des citoyens tels que les éléments de Police, de la Gendarmerie Nationale, de la Protection Civile et du Corps médical. Ces personnes qui sont tenues de rester à leur poste rompent leur F'Tour sur place avec quelques dates et du lait, offert le plus souvent par le voisinage pour marquer l'instant. Toutes ces personnes méritent le grand respect pour leur sens du devoir... Alors ne les accablons pas.

Sidi Bel Abbès

75 actes de concession agricole attribués pour relancer l'investissement

Par Mohamed Nouar

Dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire interministérielle du 29 novembre 2022 et des directives gouvernementales visant à encourager l'investissement agricole, la wilaya de Sidi Bel Abbès a procédé à l'attribution de 75 actes de concession agricole. Une cérémonie officielle, présidée par le premier responsable de l'exécutif Hadji Kamel en présence du P/APW et des autorités locales, s'est tenue mardi après-midi au siège de la wilaya pour remettre ces contrats aux agriculteurs et investisseurs bénéficiaires. Ces parcelles agricoles ont été attribuées à ceux ayant déposé des demandes dans le cadre de la procédure de mise en conformité des terres agricoles valorisées. Selon le directeur des services agricoles, cette initiative permettra aux agriculteurs d'exploiter leurs terres dans un cadre légal et de bénéficier de divers soutiens de l'État. Parmi ces avantages figurent l'accès au



forage de puits, à l'électricité agricole et aux prêts bancaires, facilitant ainsi la viabilisation des terrains. Cette opération vise à atteindre les objectifs du gouvernement en matière d'autosuffisance locale et de sécurité alimentaire. Le responsable des services agricoles a également annoncé que cette distribution, la deuxième du

genre, sera achevée avant la fin du mois de mars, avec l'attribution des 1215 actes de concession établis par ses services. Cette action s'inscrit dans une dynamique plus large de soutien au secteur agricole dans la wilaya, visant à optimiser l'exploitation des terres et à renforcer la production locale.

Le long de la route de l'aéroport de Bechar

Plantation de plus de 6.000 arbres

Le secteur des Forêts a récemment concrétisé un projet de plantation de plus de 6.000 arbres, de différentes espèces, le long de la route menant à l'aéroport Boudghène Ben Ali Lotfi de Bechar, a-t-on appris lundi des services de la Conservation des forêts. Le projet vise la protection de l'environnement à travers le renforcement des espaces verts et l'embellissement des deux côtés de cette route de quatre (4) km, a indiqué la chargée de communication à la Conservation des Forêts, Khadija Bencherif. La réalisation de cette opération, qui a été confiée à une entreprise spécialisée, s'inscrit dans le cadre des efforts de développe-

ment, de protection et d'extension du patrimoine forestier et alfatier, ainsi que de conservation des terres exposées à l'érosion et à la désertification et de protection de l'environnement, a-t-elle expliqué. L'entreprise réalisatrice du projet est chargée du suivi des arbres et plants mis sous terre, pour une période de trois (3) années, et ce dans le but d'assurer la réussite complète du projet, a-t-elle ajouté. Une autre opération, portant sur la coupe des arbres secs et leur remplacement par de nouvelles espaces végétales urbaines, est actuellement en réalisation dans plusieurs endroits et espaces publics du chef-lieu de wilaya, par une équipe mobile de

techniciens et agents spécialisés du secteur, a fait savoir aussi la même source. Cette opération va permettre la plantation de plus de 2.000 nouveaux plants et arbres au niveau des mêmes endroits et espaces publics, dans un objectif d'amélioration de l'environnement et du cadre de vie de la population, a-t-elle souligné. Le mouvement associatif, par le biais de l'association El Hasn El-Manii, avait procédé durant la saison agricole 2023/2024, à la mise en terre de plus de 12.000 plants et arbres à travers les zones urbaines de plusieurs communes de la wilaya, comme contribution de la société civile à l'amélioration de l'environnement.

Mostaganem

Vers la production du lait subventionné à 140.000 litres par jour

La capacité de production du lait subventionné à Mostaganem a été portée à 140.000 litres par jour, a-t-on appris, mardi, auprès de la wilaya. La même source a indiqué que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a effectué lundi une visite d'inspection à la laiterie «Sahel», relevant du groupe public «Giplait», «afin de suivre l'état d'approvisionnement en lait subventionné, durant le mois sacré de Ramadhan, et d'examiner de près le processus de pro-

duction de ce produit de grande consommation». Cette visite a permis au premier responsable de l'exécutif local d'évaluer la disponibilité du lait subventionné et les quantités produites quotidiennement pour répondre à la demande accrue des citoyens durant le mois de Ramadhan, a-t-on ajouté de même source. Les responsables de la laiterie ont révélé que la capacité de production a été augmentée, dès le premier jour du mois de Ramadhan, grâce à l'injection d'une

quantité supplémentaire de 30 tonnes de poudre de lait (soit 9.000 litres supplémentaires par jour), destinée principalement à satisfaire la forte demande durant cette période. Ces volumes supplémentaires, selon les explications fournies, permettront d'atteindre une production quotidienne de 140.000 L de lait subventionné, assurant ainsi une couverture adéquate de la demande et garantissant un approvisionnement régulier des citoyens dans toutes les zones de la wilaya.

Tissemstilt

Un Ramadhan festif et culturel à l'Ouarsenis

Par Abdenour M.

Les nuits du Ramadhan s'animent avec un programme riche et varié concocté par la direction de la culture de la wilaya de Tissemstilt. Pas moins de 60 événements sont prévus à travers les 22 communes de la wilaya afin d'offrir aux citoyens des moments de divertissement et de partage en cette période spirituelle. Musique, théâtre et

expositions seront au rendez-vous. Les habitants pourront assister à des spectacles d'enchères religieuses, de musique populaire et andalouse, mais aussi à des pièces de théâtre et des spectacles d'humour. Les passionnés d'arts visuels auront, quant à eux, l'occasion de découvrir des expositions dédiées aux arts plastiques. Ce programme a également été pensé pour s'adapter aux grandes dates du mois de mars. La Journée des droits

des femmes sera marquée par des rencontres littéraires féminines, tandis que la fête de la Victoire et la Journée mondiale des personnes en situation de handicap donneront lieu à des animations thématiques et des spectacles pour enfants. Les festivités se dérouleront dans divers lieux culturels, notamment les maisons de jeunes, les bibliothèques et les espaces publics, offrant ainsi un accès élargi à toutes les tranches de la population.

Port d'Annaba**La mise en œuvre du système de travail continu donne ses premiers fruits**

Les mesures prises dans le port d'Annaba en matière d'organisation et de logistique, notamment l'adoption du système de travail continu (7 jours sur 7 et H24), "commencent à donner des résultats positifs en termes de durée d'accostage des navires et de traitement des marchandises", a déclaré mardi le directeur général du port, Ali Boulaïres. "Quelque trois semaines après la mise en œuvre du système de travail continu, le temps de traitement des cargaisons et de temps de présence des navires à quai a considérablement diminué", a affirmé le même responsable à l'APS, ajoutant que le temps d'attente en rade a été "ramené de six semaines, pour certains navires, à deux semaines, tandis que les cargaisons sont traitées en deux jours, contre deux semaines auparavant". Soulignant que toutes les ressources nécessaires "continueront d'être mobilisées pour maintenir le rythme de l'activité", M. Boulaïres.

Il a indiqué, dans le même contexte, que les mesures organisationnelles et logistiques prises par les services portuaires d'Annaba, en exécution des directives des autorités supérieures du pays, ont porté sur "le renforcement de la ressource humaine avec le recrutement d'une centaine de travailleurs qui bénéficieront d'un programme de formation aux métiers portuaires, l'élaboration d'un programme de permanences des agents et des cadres de l'entreprise portuaire, l'acquisition de scanners pour le traitement des conteneurs et des cargaisons, et le renforcement, au moyen d'une grue de grande taille, des équipements de chargement et de déchargement". C'est ainsi, a ajouté le même responsable, que dans le cadre du renforcement de son activité économique en matière logistique, le port d'Annaba a bénéficié d'un "programme d'équipement spécial" comprenant l'acquisition de deux scanners et d'équipements moder-

nes pour le contrôle et le traitement des conteneurs, dont la livraison est prévue "au cours du premier semestre 2025". D'autre part, des travaux de réhabilitation et d'entretien, dont le nettoyage, la construction de routes et l'entretien de l'éclairage, ont été lancés dans l'enceinte du port d'Annaba, en plus de la réhabilitation des espaces inexploités situés à l'intérieur du port en vue de les valoriser et les utiliser. Selon le même responsable, en effet, plus de 6 hectares d'espaces inutilisés à l'intérieur du port devraient être récupérés et transférés vers les zones d'exploitation. Le port d'Annaba s'étend sur 130 hectares et dispose de 22 postes d'amarrage pour les navires de commerce. Il connaît un important mouvement économique qui comprend, outre le traitement des marchandises à l'import, l'exportation de matériaux ferreux, de phosphates, de clinker et de divers produits agricoles et alimentaires.

Bouira**Commémoration du 67ème anniversaire de la mort du commandant Si Lakhdar**

Des cérémonies commémorent le 67e anniversaire de la mort en martyr du commandant de la wilaya IV historique, Si Lakhdar, de son vrai nom Said Mokrani, ont été organisées séparément mardi à Bouira et à Lakhdaria en présence des autorités locales ainsi que d'anciens moudjahidines, et de la famille du martyr. Au chef-lieu de la wilaya, c'est le Centre culturel islamique de la ville de Bouira qui a abrité les festivités commémorant la mort de Si Lakhdar, tombé au champ d'honneur

après une bataille héroïque menée dans la nuit du 4 au 5 mars 1958 à Djbel Belgroune avec le commando Ali Khoudja et la Katiba Zoubiria. Lors de cette rencontre, les deux anciens moudjahidines Abdi Salah, et Ahmed Rekhouane, et la famille révolutionnaire ont rendu un vibrant hommage à ce héros de la Révolution connu pour ses succès militaires qui lui valent le surnom de "Faucon du Mont Zbarbar". Si Lakhdar était tout jeune, actif plein de volonté et surtout de sagesse qui lui ont permis d'organiser les rangs des

premières cellules combattantes de l'Armée de libération nationale (ALN) dans cette région Lakhdaria-Ain Bessem", a témoigné le moudjahid Ahmed Rekhouane. Le début de la rencontre initiée par la direction des Moudjahidines, les responsables locaux de la wilaya à leur tête le wali Abdelkrim Laâmouri, se sont rendus au carré des martyrs, où ils ont observé une minute de silence et récité la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des Chouhada de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954. Une exposition de photographies et de portraits de martyrs et d'anciens moudjahidines, a été également organisée à l'intérieur du Centre culturel islamique, ce qui a drainé une foule importante de visiteurs. Un film documentaire sur la vie et le combat du commandant Si Lakhdar a été diffusé lors de la cérémonie. Des dépliants retraçant la vie et le combat du martyr ont été également distribués aux participants et au public présent. Dans la ville de Lakhdaria (ouest de Bouira), et précisément au village natal du martyr, Guergour, une autre cérémonie a été organisée par les services municipaux avec les associations locales dont celle des activités El Salam, pour commémorer le 67e anniversaire de sa mort du commandant Si Lakhdar, qui porte le nom de cette ville révolutionnaire.

Bouira**06 cambrioleurs arrêtés**

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes en milieu urbain, et suite à une plainte déposée par un citoyen concernant le cambriolage de son domicile, où les malfaiteurs ont saisi une quantité de bijoux en métal jaune et blanc et une somme d'argent. Les services de police ont donc ouvert une enquête sur cette affaire, dont les auteurs ont été identifiés en peu de temps, à savoir 06 personnes qui ont commis le vol à plusieurs reprises, de nuit et par effraction. L'enquête a révélé que les suspects étaient impliqués dans plusieurs cas de vol de maisons et de cuivre. Après avoir accompli toutes les procédures légales, les 06 malfaiteurs ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de la ville de Bouira, qui les a mis sous mandat de dépôt.

TAIB HOCINE

Durant le Ramadhan**Ouverture d'une ligne de transport Blida-Djamaâ El-Djazaïr**

Une ligne de transport pour relier le centre ville de Blida à Djamaâ El-Djazaïr à Alger a été ouverte durant ce mois de Ramadhan, a annoncé, mardi, l'Etablissement public de transport urbain et suburbain de Blida. Cette ligne de transport Bab Essebt (Blida) - Djamaâ El-Djazaïr sera ouverte à partir de mardi, pour permettre aux citoyens d'accomplir les prières (Tarawih) au niveau de cet édifice religieux tout au long du mois sacré. L'horaire de départ de cette ligne a été fixé à 19h30 à partir du centre ville, tandis que le retour se fera à la fin de la prière des Tarawih, pour un tarif fixé à 520 DA, selon la même source. Cette initiative se veut une "réponse à la demande exprimée par de nombreux citoyens pour accomplir les prières surérogatoires au niveau de cette mosquée enregistrant la présence de grands imams de renom", a précisé la même source. L'Etablissement public de transport urbain et suburbain de Blida a, par ailleurs, fait part du prolongement des horaires de service des équipes de nuit jusqu'à une heure du matin, à l'occasion du mois de Ramadhan. Cette mesure concerne notamment la ligne Chiffa- Bab Essebt, El-Affroun - Bab Essebt et la cité Deriouche - Bab Essebt, outre les lignes Bouââfa-cité AADL d'Ouled Yaïch, Amroussa- cité AADL d'Ouled Yaïch et Amroussa - Bab Essebt.

Annaba**Plus de 24.000 foyers raccordés au réseau de fibre optique**

Plus de 24.000 foyers de communes rurales et nouveaux pôles urbains de la wilaya d'Annaba ont été raccordés au réseau de fibres optiques. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme national visant à généraliser la technologie FTTH (Fiber To The Home) et à étendre le service internet haut débit à l'échelle du territoire, a-t-on appris auprès de la direction opérationnelle des télécommunications. Ces foyers se répartissent sur les communes de Tréat, Chetaïbi, Seraïdi et El Eulma ainsi que les nouvelles agglomérations de Bouadi Ziad et d'Aïn Djebara dans les communes d'El Bouni et de Sidi Amar et la circonscription administrative Draâ Errich, selon les services de la direction locale qui a précisé que le nombre des raccordements au réseau de fibre optique dans la wilaya a atteint à fin 2024 un total de 124.306 abonnés. L'opération de généralisation du réseau de fibre optique et de l'internet haut débit se poursuivra durant l'année en cours pour toucher plusieurs agglomérations dont Ain Sayd dans la commune d'Aïn Berda, Hericha et Kerma (El Hadjar) et plusieurs cités du centre-ville d'Annaba, a-t-on indiqué. Les projets de raccordement au service internet 4G ont permis d'autre part de couvrir les localités enclavées reculées et de porter le nombre des bénéficiaires à 39.000 abonnés à fin 2024, a-t-on précisé. La direction opérationnelle des télécommunications d'Annaba a souligné que le programme de généralisation de la couverture par l'internet haut débit a porté sur la réalisation de plus de 2.900 km de fibre optique à travers la wilaya, a-t-on indiqué.

Gendarmerie nationale à Bir El Ater (Tébessa)**Saisie de têtes de cheptel destinés à la contrebande**

Les services de la Gendarmerie nationale à Bir El Ater (Tébessa) ont saisi un nombre important de têtes de cheptel (caprin et ovin). «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes à travers le territoire de compétence, la brigade de sécurité et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Bir El Ater (Tébessa) a exploité des renseignements confirmés faisant état d'une opération de contrebande d'un nombre important de têtes de cheptel (caprin et ovin) à travers la bande frontalière d'Oum Ali à bord de trois camions», a indiqué un communiqué rendu du public lundi par les mêmes services. Dans ce cadre, les éléments de la Gendarmerie nationale ont procédé, au lieudit Berezkane nord, au niveau de la route nationale (RN)16 (commune d'Oum Ali), à la fermeture de toutes les issues après avoir repéré les camions chargés en provenance de la commune d'Elma Labiodh et entrés sur le territoire de la commune de Safsaf El Wesri. Cette opération a permis «la saisie de trois camions chargés de têtes de cheptel et l'arrestation sur place de cinq personnes». Pour suivant l'enquête, «deux autres suspects qui sont toujours en fuite, en l'occurrence, les propriétaires des camions, ont été identifiés et les recherches sont en cours afin de les arrêter», note la même source. A l'issue des procédures légales, les suspects seront présentés devant les autorités judiciaires compétentes, conclut le communiqué de la Gendarmerie.

Université Hadj-Lakhdar (Batna 1)**Deux nouveaux brevets d'invention obtenus**

L'université Hadj-Lakhdar (Batna 1) vient d'obtenir deux nouveaux brevets d'invention, a-t-on appris, mardi, auprès de la cellule de communication de cet établissement universitaire. Les deux brevets, accordés par l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) pour des projets uniques et originaux, ont été remis au Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation de l'université de Batna 1, a indiqué à l'APS le responsable de la cellule de communication, le Dr Mourad Miloud. Le premier brevet, obtenu par la chercheuse Rania Bougouffa, concerne un projet dénommé Aquabloom et consistant à traiter et à filtrer les eaux usées par coagulation-flocculation, à base de pectine d'agrumes et/ou de pommes. Le second brevet, obtenu par une équipe d'enseignants chercheurs composée d'Asma Timagoult, Yacine Ennoui et Bariza Zitouni, concerne l'élaboration d'une gélatine à base de jus de figues de barbarie et de sirop de mech-deglia.

Homme en forme de l'Olympique de Marseille

Gouiri, le nouvel atout 9 de Petkovic

Par Rachid B.

C'est la success story de cet hiver sur la Canebière. Re-cruté en provenance du Stade Rennais, l'attaquant international algérien Amine Gouiri a changé de dimension à l'Olympique de Marseille dont il est le meilleur buteur et le meilleur passeur en 2025. Face au FC Nantes dimanche soir, l'ancienne pépite de l'OL a, en effet, inscrit son 3ème but en seulement 5 rencontres avec le club phocéen, auxquels il faudra ajouter 3 passes décisives, ce qui en fait 6 contributions en seulement 368 minutes de jeu ! Cette réalisation lui permet, en parallèle, d'atteindre le cap des 50 buts en championnat, en 171 matchs. Son influence sur cet OM est désormais visible à l'œil nu puisqu'il a contribué directement à ce que cette cuvée 2024-2025 égale déjà le nombre de buts inscrits sur l'ensemble de la saison dernière en Ligue 1, soit 52 réalisations. Mieux, puisqu'avec ces 52 buts après 24 journées, l'OM a atteint son deuxième plus haut total dans l'élite sur les 50 dernières années, après 2017-2018 (54 buts). Grâce, en partie, à la balle victorieuse plantée par l'ancien Niçois dans les filets nantais, son équipe a signé face aux Canaris son troisième succès d'affilée à domicile en



L1 pour la toute première fois cette saison. L'autre statistique qui illustre la super forme de l'attaquant algérien : ses 7 tirs au but face au FC Nantes, soit le tiers de 21 de l'OM à l'Orange Vélodrome vendredi soir et autant que son compère d'attaque, l'Anglais Mason Greenwood. Forcément au cœur du jeu médiatique d'après-match, Amine Gouiri a souligné n'avoir jamais douté en dépit de certains ratages en 1ère période. « Après une première mi-temps pas bonne, on s'est dit les choses dans le vestiaire, il ne fallait pas douter et il fallait éléver notre niveau de jeu.

JS Kabylie

Le gardien Gaya Merbah de retour à l'entraînement après six mois d'absence

Le gardien de but de la JS Kabylie, Gaya Merbah, a repris l'entraînement lundi soir, six mois après avoir contracté une严重的 blessure au niveau de la jambe gauche, a indiqué le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, mardi. «Après une longue absence due à sa blessure, notre gardien Gaya Merbah est en fin de retour sur le terrain», a indiqué la JSK sur ses réseaux sociaux. Merbah (30 ans) s'était blessé lors d'un match amical, disputé le 18 septembre 2024 face à l'US Biskra, au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, poussant l'arbitre à interrompre le match suite à cette blessure. Le lendemain, l'ancien portier du CR Belouizdad a été opéré au CHU de Tizi-Ouzou, avant de rejoindre le centre médical Aspetar à Doha (Qa-



tar), pour suivre une longue rééducation. Gaya Merbah, s'est engagé durant l'intersaison avec les « Canaris» pour cinq saisons. Le portier a

décidé de retourner au pays après une expérience de deux saisons à l'étranger, lui qui avait également porté les couleurs de plusieurs clubs entre autres le NA Husseïn-Dey (2016-2019) et le CR Belouizdad (2019-2022). Avec le Chabab, l'enfant de Tadmaït (Tizi-Ouzou) avait remporté trois titres de championnat de rang (2020, 2021, 2022). En son absence, les deux gardiens Mohamed Idir Hadid et Seïf Benrabah, se sont alternés pour garder la cage de la formation kabyle. Au terme de la 18e journée, la JSK, qui reste sur un succès remporté vendredi dernier à domicile face au Paradou AC (2-1), occupe la troisième place du classement, en compagnie de l'USM Alger, avec 29 points chacun, à huit longueurs du leader le MC Alger (37 pts).

Ligue 2 amateur

Un match à huis clos pour la JSD Jijel

La JSD Jijel, sociétaire du Groupe Centre Est de la Ligue 2 amateur de football, a écopé d'un match huis clos, a annoncé mardi la Commission de discipline de la LNFA. La JSD a été sanctionnée pour une troisième infraction au code disciplinaire, concernant l'utilisation et le jet de fumigènes sur le terrain, sans dommages physiques par ses supporters, lors de la 21e journée disputée le 27 février dernier et ayant vu la JSD l'emporter difficilement domicile contre l'HB Chelghoum Laïd (1-0). La sanction du club Djidjilien a été rehaussée d'une amende de 100.000

DA, a ajouté la Commission de discipline de la LNFA dans un communiqué diffusé mardi sur le site officiel de l'instance. Pour sa part, le joueur de la JSD, Billel Hammoud, a écopé de trois matchs de suspension ferme, rehaussé d'une amende de 25.000 DA, pour avoir agressé un adversaire lors du même match. Idem pour le joueur du HBCL, Adel Ammouche, qui a écopé de trois matchs de suspension ferme, pour comportement antisportif envers les officiels du match lors du match perdu par son équipe contre l'Etoile de Ben Aknoun (3-0). La sanction de Khatheri a été rehaussée d'une amende de 50.000 DA, alors que le joueur du MC Saïda, Hicham Mansouri, a écopé de trois matchs de suspension ferme, rehaussé d'une amende de 25.000 DA, pour avoir agressé un adversaire, lors du match qui avait opposé son équipe au WA Mostaganem (2-2).

Foot - Mondial-2025 (U17)

L'équipe nationale entame sa préparation à Sidi Moussa



La sélection nationale féminine des moins de 17 ans a entamé, lundi soir au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), son stage de préparation en prévision de sa double confrontation face au Botswana, comptant pour le deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du Monde 2025, a indiqué un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). "Dix-sept (17) joueuses ont pris part à cette première journée de stage, tandis que les autres rejoindront le groupe demain mardi, étant retenues par des examens scolaires", a expliqué le communiqué. En soirée, le sélectionneur national, Abdennour Mira, a programmé une séance de récupération d'une heure et demie afin d'évaluer la condition physique des joueuses. Pour rappel, les Algériennes affronteront le Botswana lors du match aller le samedi 8 mars 2025 à 14h00 (heure algérienne) au stade Obed Itani Chilume de Francistown. Le match retour se tiendra le dimanche 16 mars 2025 à 21h00 au stade Mustapha Tchaker de Blida.

Coupe d'Algérie

Le programme des trois dernières rencontres dévoilé

La Commission de la Coupe d'Algérie a officialisé le programme des rencontres restantes des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie 2025, RC Kouba-USM Alger, MC El Bayadh-O Akbou, et CR Belouizdad-US Chaouia, qui auront lieu le 11 mars 2025, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF). La rencontre opposant le RCK à l'USMA, aura lieu au stade Benhaddad de Kouba (22h00), alors que le match MC El Bayadh-O Akbou se déroulera au stade Zakaria Mejidouh d'El Bayadh (15h30). Le match mettant aux prises le CRB à l'USC se jouera au stade Nelson Mandela de Baraki (22h00), selon la même source. D'autre part, la commission de la Coupe d'Algérie a indiqué que les matches des quarts de finale auront lieu les 27 et 28 mars prochains. 05 clubs ont déjà validé leurs billets pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie, ESS (L1), ESM (L1), USM El Harrach (L2), CRT (L2) et le MOB (Inter-régions).

Fédération algérienne de cyclisme (FAC)

Réda Kahlal nouveau DTN

Réda Kahlal a été nommé, mardi, nouveau Directeur technique national de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), en remplacement de Smaïl Douzi. La nomination de Kahlal s'est faite par le président de l'instance, Kheireddine Barbari, ayant témoigné au passage sa gratitude à Douzi pour ce qu'il a apporté à la discipline, en lui souhaitant beaucoup de réussite dans ses projets futurs. «La fédération souhaite exprimer sa gratitude à Douzi pour tout ce qu'il a apporté au cyclisme algérien en tant que Directeur Technique National. Une période pendant laquelle son travail, son dévouement et son sens des responsabilités ont été inestimables», a indiqué l'instance dans un communiqué. Pour rappel, Kheireddine Barbari, avait été réélu à l'unanimité à la tête de l'instance fédérale pour le mandat olympique 2024-2028, lors de l'assemblée générale élective (AGE) tenue samedi 9 novembre 2024.

Inondations en Espagne

Des voitures emportées par le courant aux îles Canaries, Valence aussi en alerte

Depuis plusieurs jours, des pluies torrentielles s'abattent sur les îles Canaries. L'eau boueuse s'écoule dans les rues, entraînant les voitures vers la mer et forçant les habitants à rester confinés chez eux. À Valence, sur le continent espagnol, les services météorologiques appellent également à la vigilance. L'année dernière, cette région a été gravement touchée par des inondations qui ont coûté la vie à 223 personnes.

Les îles de Grande Canarie et Tenerife connaissent actuellement d'importantes inondations. L'une des zones les plus touchées est la ville de Telde, à l'est de Grande Canarie. Des images montrent des voitures emportées par le courant jusqu'à la mer. Des personnes ont essayé d'aider des automobilistes à sortir de leur voiture face à la montée rapide des eaux boueuses. À Tenerife, au moins 80 personnes ont été piégées à l'intérieur d'un supermarché à cause des inondations dans la région. Les services d'urgence ont été appelés pour pomper l'eau du parking inondé.

Le week-end dernier, les autorités locales ont lancé une alerte météorologique sévère prévoyant de la pluie, de la grêle et même de la neige dans les îles Canaries. Le service météorologique espagnol Aemet a également émis un "avertissement spécial" pour de fortes pluies dans la région. Lundi, Grande Canarie, Tenerife, Lanzarote et toutes les autres îles de la région ont été placées en alerte rouge.

Le volcan Teide, situé à Tenerife dans le parc national du même nom, est en grande partie recouvert de neige. En raison de la glace sur la chaussée, toutes les routes d'accès au parc sont fer-



mées. Les conditions météorologiques extrêmes ont également perturbé les célébrations du carnaval sur l'île, la plupart des événements ayant été annulés ou reportés. Des tempêtes devraient frapper certaines zones des îles Canaries jusqu'à mercredi, avec des orages et de la grêle légère, selon Aemet.

Valence, en Espagne continentale, est désormais également placée en alerte rouge en raison

des risques d'inondation. Les écoles ont été fermées par précaution. Les niveaux d'eau pourraient dépasser 100 litres par mètre carré en moins de 12 heures. L'avertissement concerne aussi Alicante et Castellón. La ville se remet encore des inondations dévastatrices d'octobre dernier, qui ont coûté la vie à 223 personnes. Plus de 30 personnes sont toujours portées disparues.

Son médecin lui arrache 18 dents sans son accord

Un patient de la clinique du Vivarais à Aubenas (Ardèche) a obtenu gain de cause le 27 février dernier devant le tribunal judiciaire de Privas. L'ouvrier de 37 ans avait attaqué un stomatologue qui lui avait arraché 18 dents en octobre 2021 alors qu'il devait lui en retirer seulement sept, rapporte Le Dauphiné Libéré.

« L'acte opératoire a été fait comme un cochon », a jugé l'avocat du plaignant, Me Wissam Bayeh. Il a même utilisé le terme de « boucherie ». Il faut dire que les conséquences pour son client ont été multiples depuis cette dramatique opération.

Presque sans dent, le trentenaire peine à manger et rencontre des « problèmes gastriques ». Sans parler, bien sûr, de son sourire et de l'impact psychologique. « À cause de tout ça, il a perdu son travail ! », a dénoncé son avocat.

Le patient défiguré a obtenu un dédommagement de 92.440 euros dont 3.000 euros pour le préjudice moral. « Quand je lui appris la nouvelle avec ce montant, mon client s'est mis à pleurer tout de suite, c'était un soulagement », a affirmé l'avocat à nos confrères.

Argentine

Deux sœurs gravissent un volcan pour retrouver le sac à dos de leur père mort il y a quarante ans

Quarante ans après la mort de Guillermo Vieiro sur les pentes d'un volcan, deux filles de l'alpiniste ont pu récupérer son sac à dos. L'homme était décédé en 1985, à 44 ans, en descendant les pentes enneigées du volcan argentin Tupungato, haut de plus de 6.500 mètres. Son corps et celui de son accompagnateur avaient été récupérés, mais pas toutes leurs affaires. L'année dernière, l'alpiniste Gabriela Cavallaro a repéré un sac à dos prisonnier des glaces.

Elle a contacté les filles de l'alpiniste, connu pour avoir gravi à plusieurs reprises les pentes de l'Aconcagua, point culminant de

la Cordillère des Andes, à 6.962 mètres. En février, à la faveur de l'été austral, Guadalupe et Azul Vieiro, 40 et 44 ans, se sont lancées dans une expédition filmée de 11 jours pour récupérer le sac réapparu à 6.100 mètres d'altitude.

Les deux sœurs ont ainsi pu récupérer une veste, un sac de couchage, une gourde, de l'aspirine, des comprimés de vitamine C, des couteaux et deux bobines de film de caméra Super 8. « Spirituellement, c'était comme un signe », confie Azul Vieiro à l'AFP. Comme si son père lui disait qu'il était « toujours là » et que ses filles ne sont « pas seules ».

Les sœurs disent avoir appris davantage de ce père qu'elles n'ont que peu connu. « Ma mère ne nous a jamais vraiment dit qui il était. Nous savions qu'il était mort en montagne et qu'il était alpiniste, mais pas grand-chose de plus. Donc, c'était comme redécouvrir son histoire », poursuit Azul.

Les images ont montré que Guillermo Vieiro et son partenaire de cordée Leonardo Rabal, 20 ans, avaient été les premiers alpinistes à atteindre le sommet du Tupungato par sa face est, la plus difficile. « Cette pente n'a jamais été gravie à nouveau », affirme Gabriela Cavallaro à l'AFP.

Après la mort de deux de ses enfants dans le froid glacial de Detroit, une famille reçoit une maison gratuitement



Le 10 février dernier, alors que la famille était réfugiée dans une camionnette, à Detroit, une fille de 2 ans et un garçon de 9 ans sont morts d'hypothermie. Touchée par le drame, la ville a décidé d'offrir une maison à la mère et ses deux autres enfants.

« Ça me rend heureuse parce que j'étais triste ». Dans une vidéo particulièrement émouvante, diffusée par la ville elle-même, Tateona Williams, SDF de 29 ans, rentre dans sa nouvelle maison située à Detroit. Le pavillon lui a été offert par la municipalité et le Detroit Rescues Ministries, qui oeuvre pour les personnes en difficulté.

L'initiative fait suite à la mort tragique de deux de ses enfants, victime d'une terrible hypothermie, alors que la famille s'était réfugiée dans une camionnette pour fuir les températures glaciales, rapporte People.

Le drame s'est déroulé le 10 février dernier sur le parking d'un casino, où la famille avait ses habitudes en raison de sa « sûreté » la nuit.

Habituellement, la jeune mère de famille garde la voiture allumée pour que le chauffage tourne. Mais ce soir-là, un dysfonctionnement arrête le moteur, sans qu'elle ne se rende compte. D'après les autorités, en cette nuit de février, le mercure était tombé à -32°C à l'extérieur.

Le matin, au moment d'habiller les enfants pour prendre le chemin de l'école, son fils, Darnell Jr, 9 ans, ne se réveille pas. « Il était déjà mort et elle ne le savait pas », admet la police de Detroit. « Elle lui a demandé de se réveiller, mais il ne répondait pas », ajoute-t-elle.

Rapidement, avec un ami de la famille, elle fonce à l'hôpital après avoir vu « des choses sortir de sa bouche ». Dans la camionnette, sa mère, âgée de 48 ans, se rend compte que sa petite-fille, A'millah Currie, 2 ans, ne respire plus. « Je ne savais même pas que mon enfant de 2 ans était en train de vivre quelque chose parce que j'étais à l'hôpital avec mon fils », a regretté la mère de famille.

À l'hôpital, pris en charge, les deux enfants ont été déclarés morts malgré l'intervention des médecins. Quelques jours plus tard, les obsèques des deux victimes ont été organisées. Ils laissent derrière eux leur mère, leur père, Darnell Currie Jr. et deux frères et sœurs, âgés de 8 et 4 ans, qualifié de « survivants » par les autorités. « Je veux juste que tout le monde sache que je les aime », a déclaré la mère de famille au lendemain de leurs morts.

Face à la situation de la famille, le Detroit Rescue Mission Ministries a tout de suite voulu réagir. « Nous avons préparé cette maison que nous possédons [...] Nous avons dû la réparer, la meubler et leur donner un bon départ pour qu'ils n'aient plus à passer un jour sans nourriture ou sans être dehors », a martelé Chad Audi, directeur général. « J'adore la maison. Je la trouve merveilleuse », a lancé la mère de famille dans un reportage de CBS.

Désormais, la famille va pouvoir y habiter pendant un an. Les équipes d'accompagnement du Detroit Rescue Mission Ministries veilleront à l'aider pour trouver une solution de logement à long terme.

Ils s'enfuient avec des toilettes portables !

Voici le moment insolite où deux voleurs ont chargé des toilettes portables dans leur pick-up avant de prendre la fuite, le 13 février, à Rio de Janeiro, au Brésil. L'incident fait actuellement l'objet d'une enquête.

Un pélican tente d'avaler deux cochons d'Inde

Voici le moment insolite où un gardien de zoo a été contraint de saisir le bec d'un pélican pour le forcer à recracher deux cochons d'Inde vivants, qu'il avait tenté d'avaler en décembre dernier, dans le Sichuan, en Chine.

10h30 Amour, gloire et beauté
 11h00 Les Feux de l'amour
 11h45 Petits plats en équilibre
 11h50 Les douze coups de midi
 12h55 Petits plats en équilibre
 13h00 JT 13h
 13h35 Petits plats en équilibre
 13h40 Météo
 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
 14h20 Mon médecin est-il le père de mon fils ?
 15h50 Prête à tout pour un bébé
 17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
 18h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
 18h30 Ici tout commence
 19h10 Demain nous appartient
 20h00 JT 20h
 21h00 C'est Canteloup
 21h10 Joseph
 22h10 Joseph
 23h15 Munch
 00h35 Esprits criminels
 01h30 Esprits criminels

11h55 Tout le monde veut prendre sa place
 12h55 Journal
 13h00 Journal
 13h40 Journal
 13h45 La p'tite librairie
 13h50 Ça commence aujourd'hui
 15h00 Ça commence aujourd'hui
 16h20 Affaire conclue
 17h10 Affaire conclue
 17h50 Affaire conclue
 18h00 Tout le monde a son mot à dire
 18h35 N'oubliez pas les paroles
 20h00 Journal 20h00
 20h50 Journal Météo Climat
 20h53 Image du jour : Le Tournoi des Six Nations
 20h55 Basique, l'essentiel de la musique
 21h14 Envoyé spécial
 23h00 Complément d'enquête
 00h00 Débat
 00h15 Lord, take me soon
 01h25 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?

12h15 La boîte à questions
 12h25 En aparté
 12h59 Clique
 13h31 Marie-Antoinette : L'affaire du collier
 14h29 Marie-Antoinette confidentielle
 14h55 Marie-Antoinette confidentielle
 15h25 Têtâtête(s)
 15h39 En aparté
 16h40 Frères
 18h24 Soir d'Europe l'avant-match
 18h40 Plateau UEFA Europa League
 18h45 FCSB / Lyon
 20h55 Plateau UEFA Europa League
 21h00 AS Roma / Athletic Bilbao
 22h56 Soir d'Europe le débrief
 23h57 Pionnières au Japon
 00h22 Marie-Antoinette : L'affaire du collier
 01h39 Sport

12h10 La p'tite librairie
 12h15 Dans le rétro
 12h30 ICI 12/13
 13h55 Météo à la carte (la suite)
 14h40 Tandem
 15h40 Tandem
 16h35 La p'tite librairie
 16h45 Duels en familles
 17h20 Slam
 18h05 Questions pour un champion
 18h53 Consomag
 19h00 Dans le rétro
 19h12 Hors la ville
 19h19 ICI 19/20 édition toutes régions
 19h50 Tout le sport
 20h12 Le journal des talents
 20h20 Un si grand soleil
 20h40 Un si grand soleil
 21h05 Meurtres à...
 22h45 La France en vrai
 23h37 La France en vrai
 00h15 Culture dans votre région
 02h00 Hugues Aufray, l'éternel jeune homme

05h30 Incroyables transformations
 06h30 Incroyables transformations
 07h30 Incroyables transformations
 08h35 M6 Boutique
 09h45 Ça peut vous arriver
 11h35 Ça peut vous arriver chez vous
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h40 Un jour, un doc
 14h50 Un jour, un doc
 15h50 Un jour, un doc
 16h50 Un jour, un doc
 17h25 La roue de la fortune
 18h35 La meilleure boulangerie de France
 19h45 Le 19.45
 20h35 Scènes de ménages
 21h10 Pékin express
 22h10 Pékin express
 23h45 Pékin express : qui peut battre Ryad et Louison ?
 00h15 Qui veut être mon associé ? La suite

10h20 Un billet de train pour...
 11h15 Les succès volés
 11h55 Les succès volés
 13h00 Arcachon : les défis de l'ostéiculture
 13h35 Collision
 15h25 Des volcans et des hommes
 15h50 La côte turque de la mer Noire
 16h35 La côte turque de la mer Noire
 17h20 Invitation au voyage
 18h55 Voyage en cuisine
 19h30 Le dessous des images
 19h45 Arte journal
 20h05 28 minutes
 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
 20h55 Douglas is Cancelled
 21h40 Douglas is Cancelled
 22h20 Douglas is Cancelled
 23h00 Douglas is Cancelled
 23h50 Dalida et Orlando, les âmes soeurs
 00h10 Seneca
 02h00 A Beautiful Day

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

21h10

LIGUE EUROPA

AS Roma / Athletic Bilbao



21h10

JOSEPH



Jeune cheffe pleine d'ambitions, Adèle parvient à décrocher la victoire dans un concours culinaire télévisé. Grâce à ce succès, elle pense pouvoir réaliser son rêve et ouvrir son propre restaurant. Mais Jean-Philippe, son mentor, ne l'entend pas de cette oreille et s'oppose au départ de sa protégée. Pour la faire céder, il menace de divulguer un secret compromettant. Pour ne pas tirer un trait sur ses objectifs personnels, Adèle prend la décision d'éliminer Jean-Philippe en exploitant l'allergie de son patron afin de déguiser le meurtre en accident. Mais rien n'échappe à l'oeil avisé de Joseph..

20h50

MEURTRES À...



Léa est une ingénierie travaillant sur l'implantation d'une centrale solaire dans la montagne, pour le compte de l'entreprise Solar Tek. Lors d'une session de balisage sur le terrain, encordée dans les hauteurs d'un pic rocheux, la jeune femme est assassinée. Ses confrères trouvent son corps le lendemain matin, gisant au milieu d'un parterre de fleurs dans le fond d'un cours d'eau. La macabre mise en scène rappelle des souvenirs à Gabrielle Sandraz, une habitante de la vallée. Vingt ans plus tôt, une jeune femme avait été retrouvée morte au même endroit...
Realisateur: Emmanuel Rigaut
Scénariste: Sylvain Saada



Depuis le début de l'année 2025

260.000 enfants ghazaouis scolarisés à distance

L'Office des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a déclaré que près de 260.000 enfants de la bande de Ghaza ont rejoint son programme d'apprentissage à distance depuis janvier dernier. "Près de 260.000 enfants se sont inscrits au programme d'apprentissage à distance de l'agence (onusienne) depuis janvier dernier", a écrit l'UNRWA dans un message publié lundi soir sur les réseaux sociaux. L'agence onusienne a également ajouté que ses équipes "continuent de fournir un soutien psychologique et social dans la région centrale et Khan Younis". Elle a souligné, dans ce sens, qu'elle avait "aidé plus de 15.000 cas depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu", le 19 janvier à Ghaza, "permettant ainsi à des milliers de déplacés de retourner dans leurs quartiers et leurs maisons détruites". Le 23 février dernier, la nouvelle année scolaire a débuté dans la bande de Ghaza, au milieu des défis majeurs posés par l'agression génocidaire sioniste qui a ravagé l'enclave palestinienne pendant plus de 15 mois, rappelle, par ailleurs, l'UNRWA. A noter que 95% des bâtiments scolaires et éducatifs ont subi divers dommages, tandis que 85% d'entre eux sont devenus inutilisables en raison de leur destruction totale ou partielle pendant l'agression sioniste.

Secteur de la santé au Liban

Amnesty demande une enquête sur les attaques sionistes

Amnesty demande une enquête sur les attaques sionistes contre le secteur de la santé au Liban. L'ONG Amnesty International a affirmé mercredi que les attaques sionistes au Liban contre des ambulances, des secouristes et des établissements de santé, lors de la récente l'agression sioniste, devraient faire l'objet d'une enquête en tant que crimes de guerre. « Les attaques illégales répétées de l'armée sioniste contre des établissements de santé, des ambulances et des travailleurs de la santé, qui sont protégés par le droit international, doivent faire l'objet d'une enquête en tant que crimes de guerre », affirme Amnesty dans un communiqué. L'ONG a appelé le gouvernement libanais à accorder à la Cour pénale internationale « la compétence pour enquêter et poursuivre les crimes relevant du Statut de Rome commis sur le territoire libanais, et à garantir le droit des victimes à un recours ». En décembre, le ministre libanais de la Santé Firass Abiad a dit avoir recensé « 67 attaques contre des hôpitaux, dont 40 ont été directement visés », qui ont fait 16 morts. « Il y a eu 238 attaques sur des organisations de secouristes, qui ont fait 206 morts », avait-il ajouté, détaillant que 256 véhicules d'urgence, dont des camions de pompiers et des ambulances, avaient également été visés. Amnesty a affirmé avoir enquêté sur quatre attaques sionistes contre des établissements et véhicules de santé à Beyrouth et dans le sud du Liban entre le 3 et le 9 octobre 2024 qui ont tué 19 travailleurs de la santé, blessé 11 autres et « endommagé ou détruit plusieurs ambulances ainsi que 2 établissements médicaux ». Selon les autorités libanaises, plus de 4.000 personnes ont été tuées en plus d'un an d'agression et les coûts de reconstruction devraient dépasser 10 milliards de dollars.

Sommet arabe

Rejet du plan visant à déplacer les Palestiniens de la bande de Ghaza

Les participants aux travaux de la session extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau du sommet, qui ont débuté mardi au Caire, consacrée à la situation en Palestine, ont exprimé leur rejet du plan visant à déplacer les Palestiniens de la bande de Ghaza, soulignant que la reconstruction de l'enclave, après plus de 15 mois d'agression sioniste, devait se faire avec la présence des Palestiniens sur leur terre. Le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, a déclaré dans son discours: "Nous nous réunissons aujourd'hui pour faire face aux graves défis qui menacent la cause palestinienne, au premier rang desquels figurent les appels au déplacement de notre peuple de sa patrie, que nous rejetons catégoriquement, ainsi que les pratiques de l'occupation visant à imposer une réalité coloniale en Cisjordanie occupée et à El Qods-Est, dans le but de saper la solution des deux Etats et de liquider la cause palestinienne". Le roi Abdallah de Jordanie a affirmé, de son côté, le rejet total par son pays des déplacements de population de la bande de Ghaza et souligné son soutien à un plan clair de reconstruction de l'enclave, assorti d'un calendrier, qui sera présenté aux partenaires actifs afin d'obtenir le soutien de la communauté internationale. Pour sa part, le roi de Bahreïn, Hamad bin Isa Al Khalifa, a exprimé le rejet par son pays de toute tentative de déplacer les Palestiniens de leurs terres et de l'expansion des colonies dans les territoires occupés. "L'adhésion à la voie de la paix permanente et globale est le cadre de garantie pour que le peuple palestinien



réalise ses droits historiques légitimes à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant, sur la base de la solution à deux Etats et conformément à l'initiative de paix arabe et à toutes les résolutions internationales et plans arabes ultérieurs", a-t-il déclaré dans son discours. Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi a, lui, indiqué que son plan de reconstruction de Ghaza garantirait le maintien sur leur terre des habitants du territoire palestinien. Le Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a souligné dans son discours que "le sommet d'aujourd'hui a pour but de ne pas commettre un nouveau crime contre le peuple palestinien". Aboul Gheit a abordé la situation humanitaire dans la bande de Ghaza, soulignant que la reconstruction de Ghaza ne peut se faire que si "ses habitants restent sur leur terre". Il a souligné que les tentatives visant à déplacer les Palestiniens de leur terre ne feront qu'accroître les tensions et la destruction dans la région, ajoutant que le processus de paix durable est la seule solution pour assurer la stabilité de la région. De son côté, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a souligné l'importance d'une perspective politique claire et intégrée pour assurer une reconstruction durable de la bande de Ghaza. Il a averti qu'aucun avenir durable n'est possible pour Ghaza si elle ne fait pas partie d'un Etat palestinien pleinement souverain. Le secrétaire général a insisté sur le fait que Ghaza doit faire partie intégrante de l'Etat palestinien, sans aucune réduction de sa superficie. Enfin, le président du Conseil européen, Antonio Costa, a exprimé le rejet de l'Union européenne de "toute tentative de changement de la nature démographique dans la bande de Ghaza" et appelé au soutien des efforts pour le cessez-le-feu et la reconstruction dans l'enclave.

Peuple sahraoui

Appel à redoubler d'efforts pour garantir le droit à l'autodétermination

Des organisations internationales et sahraouies de défense des droits humains ont appelé, dans un rapport sur les violations documentées au Sahara occidental occupé en 2024, à redoubler d'efforts pour garantir l'exercice du droit à l'autodétermination par le peuple sahraoui, soulignant que le déni de ce droit était la cause première de toutes les violations des droits de l'homme dans ce territoire non autonome. Le rapport, qui va être présenté le 6 mars lors d'une conférence de presse au Palais des Nations à Genève et dont l'APS a obtenu une copie, revient en détail sur les violations des droits de l'homme par le Maroc au Sahara occidental occupé. Il a, entre autres, mis la lumière sur l'atteinte au droit à la vie, la détention arbitraire, la torture et les traitements dégradants, le pillage des ressources naturelles sahraouies, la violation des droits économiques, sociaux et culturels, la disparition forcée et sur les atteintes au droit de manifester et à la liberté d'expression et d'association au Sahara occidental occupé. Les rédacteurs du rapport ont indiqué qu'en l'absence d'un mécanisme indépendant et crédible pour assurer le plein respect des droits de l'homme au

Sahara occidental, le Secrétaire général de l'ONU devrait accorder une place importante dans son rapport au Conseil de sécurité des Nations unies à la violation du droit international, du droit international humanitaire et des droits de l'homme" dans ce territoire non autonome. Ils ont notamment appelé "l'Assemblée générale de l'ONU (à) assumer ses responsabilités juridiques et politiques pour accélérer la décolonisation du Sahara occidental, conformément à ses résolutions 1514, 1956, 2229 et 34/37". "Au lieu d'encourager stérilement les parties à maintenir et prioriser leurs efforts respectifs pour améliorer la promotion et la protection des droits de l'homme au Sahara occidental, le Conseil de sécurité devrait inclure un chapitre sur les droits de l'homme, ainsi qu'un chapitre sur l'état de droit, dans le mandat de la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental)", a-t-on suggéré. Les ONG internationales et sahraouies ont, en outre, insisté sur le fait que le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme (HCDH) devrait immédiatement envoyer une mission d'observation au

Sahara occidental. Elles ont exhorté le Conseil des droits de l'homme de l'ONU à "accorder une attention particulière aux violations des droits de l'homme, en particulier le droit à l'autodétermination, résultant d'une intervention militaire étrangère, d'une agression ou d'une occupation (et) envisager la création d'un mandat de rapporteur spécial sur la situation au Sahara occidental occupé, afin de protéger efficacement les droits des groupes de population particulièrement vulnérables ou protégés". Par ailleurs, les rédacteurs du rapport ont appelé l'Union africaine (UA) et ses Etats membres à "respecter et mettre en œuvre les objectifs et les principes inscrits dans l'Acte constitutif en ce qui concerne l'occupation militaire illégale de la République arabe sahraouie démocratique (RASD)". L'UA est également invitée à "mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) concernant l'occupation militaire illégale de la RASD" et à "empêcher l'ouverture de consulats illégaux ou d'autres représentations diplomatiques et économiques dans la RASD illégalement occupée et fermer ceux qui ont déjà été ouverts".